



GRILLE DE SELECTION FEDER-CTE - OS 2.2 PROMOTION DES ENERGIES RENOUVELLABLES (ENR)

Critères d'appréciation et de sélection des projets – 20 points

Opportunité Stratégique du projet – 10 points

Critères	Points	Attentes	Justification du porteur	Note obtenue
Cohérence avec : - La stratégie du Programme Interreg Amazonie 2021-2027 - Le Schéma Régional de Développement économique, d'innovation et d'internationalisation SRDEII 2022-2028 de Guyane en vigueur - Autres stratégies nationales et internationales	5 points	Opportunité conjoncturelle et/ou géographique des actions déployées (réponse à une ou des problématiques identifiées dans la zone de coopération amazonienne) Respect du Schéma d'aménagement régional qui intègre le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) en Guyane, du programme de mesure du SDAE, du profil écosystémique BEST et du Schéma Régional de Développement économique, d'innovation et d'internationalisation SRDEII 2022-2028 à plusieurs objectifs stratégiques notamment : - Gouvernance renforcée et action publique de proximité, Formalisation, création et développement des entreprises, Valorisation durable des ressources locales, Transition numérique et excellence amazonienne, Développement international et attractivité, Exploitation des spécificités territoriales pour devenir espace de recherche d'exception. * Améliorer la qualité des travaux et accompagner la formation des personnes, * Valoriser l'image de la Guyane, Vous devez démontrer que votre projet répond à un ou plusieurs de ces critères.		
Typologies d'Actions	2 points	Accompagnement des entreprises dans l'innovation, les transferts de technologies solaires et encourager la mixité énergétique - Actions de coopération visant à faciliter les échanges internationaux en matière de recherche collaborative - Actions de coopération pour le développement de procédés, d'expérimentations et de tests conjoints - Renforcement de la coopération et des échanges de bonnes pratiques professionnelles		
Gouvernance et Partenariat	3 points	Gouvernance élargie et adaptée auprès des réseaux concernés pour développer un esprit participatif, à l'échelle du Plateau des Guyanes (scientifiques, collectivités, communes, institutions, populations locales, etc.) Implication de toute ou partie de la zone de coopération du programme, dans le partenariat stratégique et/ou opérationnel Le projet a été élaboré, mis en œuvre et/ou financé conjointement et/ou doté en effectifs et/ou prévoit de s'implémenter avec au moins un partenaire issu du Guyana et/ou du Suriname et/ou d'Amapá et/ou d'Amazonas et/ou du Pará.		

Opportunité opérationnelle du projet – 5 points

Contribution à la performance du programme en cohérence avec le business plan et les actions prévues	3 points	Vous devez démontrer que vous contribuez efficacement aux cibles des indicateurs de résultat (ou d'impacts) de l'OS 2.2 du Programme FEDER-CTE en l'occurrence : - nombre d'actions pilotes élaborées conjointement et mises en œuvre dans le cadre de l'opération - Mise en place de stratégies communes et de plans d'actions conjoints - Production de supports pédagogiques et de communication adaptés au public cible		
Démonstration du respect des principes horizontaux : - Egalité des genres - Egalité Femme-Homme, intégration de la dimension de genre et la promotion des personnes en situation d'handicap	1 point	Vous devez démontrer que vos actions intègrent et respectent les obligations liées à l'égalité femme/homme, la mixité des métiers et la lutte contre les stéréotypes de genre, l'accessibilité pour tous les publics visés.		
- Non-discrimination - égalité des chances	0,5 point	Vous devez démontrer que vos actions intègrent la promotion de l'insertion des personnes en situation de handicap, et plus globalement l'accessibilité pour tous les publics visés, intégrant par exemple les enjeux de localisation/d'accessibilité		
Développement durable	0,5 point	Vous devez démontrer que vos actions : - Visent à limiter les impacts sur la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre - Prennent en compte le principe des solutions fondées sur la nature - Prennent en compte les objectifs du développement durable dans la conception et la conduite du projet (par exemple : gestion des déchets de chantier ; maîtrise de l'énergie verte, etc.)		

Ingénierie du projet – 5 points

Démonstration de la capacité de pilotage des actions prévues (planification, « mode projet », proportionnalité des moyens matériels, humains et logistiques déployés au regard des objectifs visés)	3 points	Afin de garantir la stabilité, la fiabilité de votre projet, vous devez démontrer que : - Votre projet se découpe en actions (et éventuelles sous-actions) distinctes et explicitement détaillées - Ces actions (et éventuelles sous-actions) ont un planning prévisionnel de réalisation bien défini		
cf. plateforme E-Synergie, onglet « Description » □ « Description détaillée » □ « Actions présentées »	2 points	Votre projet est budgétisé par actions (et éventuelles sous-actions) de manière cohérente et raisonnable		
	20 points			0